

La CAF de l'Allier et Moulins Communauté ont engagé des démarches pour l'élaboration, la conclusion et la mise en œuvre d'une Convention Territoriale Globale (CTG) qui remplacera à terme le Contrat Enfance Jeunesse. Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver la dénonciation du Contrat Enfance Jeunesse pour basculer vers les nouveaux modes de financement dans le cadre de la réalisation d'une Convention Territoriale Globale qui sera conclue en juin 2022.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

📌 Questions diverses

Le Maire fait part au conseil des décisions qu'il a prises :

- Attribution du lot 2 Espaces verts à l'entreprise TREYVE PAYSAGES pour un montant de 18 521.10€ TTC sur la séquence 5
- Virement de crédit N°1 de 3 800€ pour la facture Millard Froid (lave-vaisselle cantine)
- Virement de crédit N°2 de 10€ pour le paiement de la facture Audin (forage).
- Virement de crédit N°3 de 1 370€ pour la facture Tertiaire Joly Informatique (installation tableaux informatiques connectés à l'école élémentaire)
- Virement de 50 000€ sur la ligne de trésorerie.

Monsieur le Maire fait part de deux demandes d'entreprises pour des terrains (environ 17000 m²) dans les zones d'activités de Bessay soit du bout du monde soit du Comte pour une centrale d'enrobé à froid et du stockage et réparation de séparateurs de route. La compétence des zones d'activités étant communautaire, un échange régulier a lieu avec la communauté d'agglomération sur ce sujet.

Didier Paqueriaud et Céline Chevalier ont reçu pour information la Société Médadom qui propose de la téléconsultation médicale par le biais de borne à installer dans un local ou une cabine.

Dans un mois, le conseil devra prendre une délibération pour le contrat d'apprentissage mutualisé avec le Centre Social de Jaligny de Leila DUBOIS qui travaille à l'accueil de loisirs depuis un peu plus d'un an.

Le coefficient de solidarité rurale devrait être supprimé en 2022 ce qui permettrait à Bessay d'avoir des subventions DETR à 100% du taux applicable suivant les demandes au lieu de 56%. La décision finale doit être prise en novembre.

Le recensement aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022. La sélection des candidats aura lieu au mois de Novembre.

La Société ADAGE a été retenue pour l'adressage de la commune afin que toutes les maisons soient numérotées. Une commission de travail aura lieu fin octobre.

La Croix Rouge a fait une demande de subvention exceptionnelle. Elle fera l'objet d'une délibération lors du prochain conseil.

Un troc plantes d'automne devrait avoir lieu le 17 octobre.

Bernard TRONCIN indique que la séquence 5 devrait être terminée lundi prochain en ce qui concerne la voirie. Les pistes cyclables des séquences 1 et 2 sont anormalement empruntées par des voitures. Il faudra trouver des solutions (plots,)

Gabin Touzain est en train d'effectuer le fauchage et le broyage dans les chemins communaux. Bernard Hernoult organise un cyclocross le 11 novembre dans nos espaces sportifs derrière la mairie. Le parcours a été validé avec la municipalité après validation de la date par les présidents du foot et du tennis.

Des panneaux de limitations de vitesse vont être posés route de la Ferté.

Philippine VIMONT signale que des parents prennent le sens interdit de la rue de l'école.

Arrivée de Martine Goueffon à 20h00.

Céline CHEVALIER nous informe que la rentrée scolaire s'est bien passée et que à partir du 04 octobre, le protocole sanitaire sera légèrement allégé, les enfants n'auront plus les masques. Suite à la réunion avec les employés communaux, il va être demandé aux employés de faire plus de tri sélectif (école, cantine, salle polyvalente, maison association).

Sylvain BONJEAN a assisté à la remise de médaille de la Croix Rouge de Mesdames Martin Bernadette et Déchet Colette.

Une application « INTRA MUROS » est en cours d'installation avec la Communauté d'Agglomération. Cela permettra une communication instantanée vers les administrés par Smartphone à partir d'une application gratuite à télécharger.

Dominique VIZIER a assisté le 17 septembre à l'AG de la gym, perte d'adhérentes importantes, résultat positif malgré tout, un grand merci à la mairie d'avoir maintenu la subvention selon les calculs annuels prévus pour les associations. Le bureau est reconduit pour 3 ans, des flyers ont été distribués pour favoriser l'arrivée de nouveaux membres.

L'AG du comité de gestion de la cantine a eu lieu le 27 septembre, très bon résultat, le prix du repas reste inchangé (2€). Depuis la rentrée, les factures sont envoyées aux familles mensuellement suite à l'inscription en ligne. Les tickets ont été supprimés.

Christophe POMMIER a assisté à la réunion de l'ABAC en vue du marché de Noël qui aura lieu le samedi 4 décembre en même temps que le téléthon.

Martine GOUEFFON nous informe de la tenue d'un atelier réparation organisé par le centre social de Jaligny samedi 2 octobre de 09 h 30 à 16 h à la Maison des Associations. Des bénévoles proposeront leurs services.

Le repas des aînés pour les plus des 65 ans aura lieu le dimanche 5 décembre, le pass sanitaire sera demandé à l'inscription. Le 03 décembre aura lieu le repas de fin d'année des élus, employés.

Florence JOUANET a assisté à l'AG du « Petit Bessay », la nouvelle présidente est Madame DEJOURS et la vice-présidente Madame PAGE.

Sophie BURGAT félicite Anais Barraud pour les nouvelles applications pour l'inscription à la cantine et au centre de loisirs.

Danielle MOUSSET a assisté à l'AG du SIVOM. Projet de modification des statuts du SIVOM en Syndicat Mixte Fermé, une délibération devra être prise courant octobre.

Jean Michel LAROCHE retrace les points forts du Conseil Communautaire (I.U.T, Parc des Expositions, Logiparc...), il informe le conseil que la communauté d'agglomération prendra en charge le reste à payer après subventions DETR et Conseil Département de l'étude de revitalisation du centre bourg. L'assainissement du Pré Fleuron a été rétrocédé à la Communauté d'agglomération. Un nouveau dispositif « France Service » va être déployé dans certaines communes, (Neuilley-le-Réal) pour aider les administrés dans leurs démarches par internet.

Michel SIMON informe que la ferme solaire avance, le bornage est en cours. La mise en service devrait se faire fin 2022.

Scopelec a proposé des solutions à Orange suite à l'intervention de la municipalité pour installer la fibre sans poteaux là où il n'y avait pas de poteaux actuellement (Plus de 100 poteaux concernés qui ne devraient pas être implantés).

Séance levée à 21 h 25.